



The Pharmacy Examining Board of Canada

Le Bureau des examinateurs en pharmacie du Canada

200-59 Hayden Street, Toronto, ON M4Y 0E7 · Tél (416) 979-2431 · Téléc. (416) 599-9244 · www.pebc.ca

Renseignements aux candidats – Examens assistés par ordinateur (QCM) et surveillés à distance

Le présent document fournit des renseignements généraux sur le déroulement de tous les examens du BEPC à choix multiple, assistés par ordinateur et surveillés à distance. Les candidats doivent avoir lu et compris les [Règles de conduite – Examens assistés par ordinateur et surveillés à distance](#), car on s'attend à ce qu'ils les respectent. Voir la rubrique [Renseignements aux candidats – Examens assistés par ordinateur \(QCM\) dans un centre d'examen](#) pour les examens passés à un centre d'examen Prometric.

Table des matières

Prometric	3
Dates et frais	3
Identification	6
Conditions matérielles	6
Configuration du matériel informatique	6
Configuration des lieux.....	7
Articles requis, autorisés et interdits	8
Vidéo d'information sur les examens surveillés à distance	11
Avant le jour de l'examen	11
Préparer les lieux de l'examen	11
Télécharger l'application de la plateforme d'examen surveillé à distance.....	11
Vérification du système	12
Internet.....	13
Résolution de l'écran	14
Surveillance à distance en d'autres langues	14
Examens surveillés à distance - Conseils de dépannage	15
Jour de l'examen – Avant de commencer l'examen	15
Lieu de l'examen.....	15
Lancer l'examen	15
Règles de Prometric pour les examens surveillés à distance.....	17



The Pharmacy Examining Board of Canada

Le Bureau des examinateurs en pharmacie du Canada

200-59 Hayden Street, Toronto, ON M4Y 0E7 · Tél (416) 979-2431 · Téléc. (416) 599-9244 · www.pebc.ca

Contrôle de l'identité (photo et saisie de l'image de la pièce d'identité).....	17
Contrôle des lieux.....	18
Contrôle de la personne du candidat	19
Pendant l'examen	19
Pauses non programmées.....	19
Surveillance en direct	20
Vue d'ensemble de l'examen	21
Durée et sections de l'examen : un résumé.....	21
Examen d'évaluation (pharmaciens) - partie I (QCM) seulement.....	21
Examens d'évaluation (pharmaciens) et examens d'aptitude (techniciens en pharmacie) – partie I (QCM) seulement	22
Questions de l'examen	22
Répartition du temps et suivi de la progression	23
Terminer une section ou Finir l'examen	24
Demandes d'accommodements pour l'examen	25
Mesures d'urgence et autres circonstances extraordinaires	25
Maladies et autres situations personnelles extraordinaires le jour de l'examen	25
Problèmes liés à l'examen lors de la séance	26
Résultats d'examen	26
Arrêt de l'examen	26
Annexe 1 : Prometric Remote Proctor Regulations (Sample – disponible en anglais uniquement)	28

Prometric

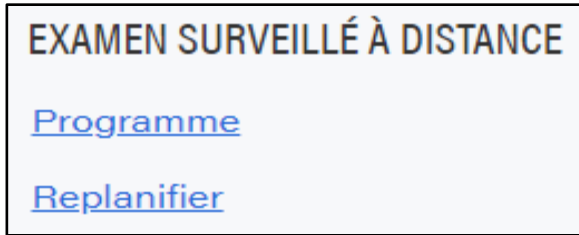
1. Les candidats peuvent passer les examens d'évaluation (**pharmaciens**) et d'aptitude (**pharmaciens/techniciens en pharmacie**) - **partie I (QCM)** du BEPC dans le lieu privé de leur choix, en utilisant la plateforme d'examen à distance (ProPactor) de Prometric.
2. Pour le maintien de la sécurité de l'examen, les agents de contrôle (AC), les surveillants et les agents de sécurité :
 - admettent seulement les candidats autorisés par le BEPC à passer l'examen
 - contrôlent visuellement les candidats, leurs effets personnels et les lieux de l'examen au moment de l'inscription, après une pause non programmée et, s'il y a lieu, à n'importe quel moment de l'examen
 - supervisent les candidats pendant l'inscription et pendant l'examen en les surveillant au moyen de leur webcaméra et de leur microphone.

Dates et frais

3. Cliquez sur *Pharmaciens* ou *Techniciens en pharmacie* pour les renseignements sur les dates et les frais d'examen.

Dates d'examen	Pharmaciens	Techniciens en pharmacie
Frais d'examen	Pharmaciens	Techniciens en pharmacie

4. Après avoir traité la demande d'admission d'un candidat, le BEPC :
 - lui envoie un courriel l'invitant à prendre rendez-vous auprès de Prometric pour son examen
 - envoie ces courriels selon l'ordre de réception et de traitement des demandes d'admission dûment remplies
 - Si un candidat n'a pas encore reçu ce courriel dans les deux (2) semaines précédant la date de l'examen, il doit communiquer par courriel à pebcinfo@pebc.ca.
5. Les candidats prennent rendez-vous pour leur examen sur le site Web de Prometric, en y choisissant la date, l'heure et le lieu. Les candidats :
 - devraient planifier leur examen aussi tôt que possible après réception du courriel du BEPC afin de profiter d'un plus grand choix
 - peuvent planifier un seul examen à la fois, c.-à-d. que, si on prend un nouveau rendez-vous, le premier est annulé
6. Lors de leur demande d'admission à un examen du BEPC, les candidats indiquent s'ils veulent le passer en personne dans un centre Prometric ou à domicile sous surveillance à distance. Ces données permettent au BEPC de travailler de concert avec Prometric, afin d'offrir un nombre suffisant de places, dans la mesure du possible.
7. Pour planifier un examen se déroulant sous surveillance à distance, allez sur [le site Web de Prometric](#) à la section de prise de rendez-vous (*Réservation d'examen*). Puis cliquez sur *Programme* or *Replanifier* sous **EXAMEN SURVEILLÉ À DISTANCE** :



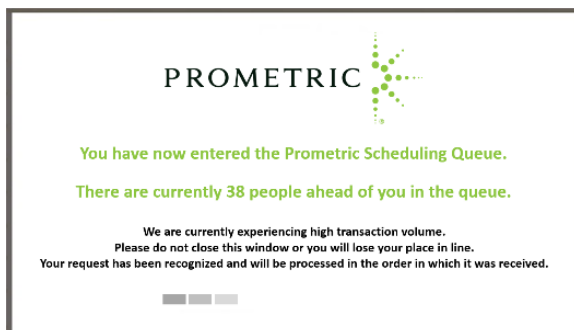
8. Pour prendre rendez-vous, entrez votre numéro d'identité BEPC à cinq ou six chiffres et les quatre premières lettres de votre nom de famille dans le champ *Renseignements sur l'éligibilité* :

9. Après avoir choisi la date d'examen, les candidats doivent choisir le fuseau horaire dans lequel ils passeront leur examen :

10. Après avoir confirmé leur fuseau horaire, les candidats peuvent voir une plage étendue d'heures offertes, soit très tôt le matin jusqu'à tard dans la soirée. Les candidats **ne peuvent**, cependant, planifier leur examen en dehors de la plage indiquée sur leur *invitation à prendre rendez-vous*. Consultez votre *invitation à prendre rendez-vous* pour connaître la plage horaire qui vous est ouverte. Pour la prise de rendez-vous, les candidats doivent :

- vérifier à quoi correspond la plage horaire dans leur propre fuseau horaire, p. ex., 6 h HNE correspond à 3 h HNP et à 13 h HNA
- programmer leur examen à l'intérieur de la plage indiquée.

11. Le BEPC annule tout rendez-vous débutant en dehors de la plage indiquée sur l'*Invitation à prendre rendez-vous* d'un candidat, même si celui-ci a reçu un courriel et un numéro de confirmation de la part de Prometric. À la nouvelle prise de rendez-vous, le candidat pourrait ne pas trouver d'heure ou de date lui convenant.
12. Les candidats sont mis dans une file d'attente virtuelle (*Prometric Scheduling Queue*), en fonction du nombre de candidats essayant de prendre rendez-vous en même temps. On recommande la patience pendant ce temps d'attente. Une fenêtre popup apparaît informant les candidats de leur position dans la file virtuelle :



13. Afin de vous désister d'un examen, annulez votre rendez-vous pour l'examen, d'abord en ligne sur le site Web de Prometric, puis informez-en le BEPC le plus tôt possible par courriel à withdrawals@pebc.ca.

La ligne Objet doit contenir :

- votre numéro d'identification du BEPC
- le mot « désistement »
- le titre de la démarche ou de la candidature dont vous vous désistez, p. ex., « examen d'évaluation ». S'il s'agit d'une candidature à un examen, indiquez le mois et l'année de la séance, p. ex., « examen d'évaluation janvier 2020 ».

Le corps du message doit contenir :

- votre nom complet
- votre numéro d'identification du BEPC
- la phrase : « Je désire me désister de (ajoutez le titre de la démarche ou de l'examen dont vous voulez vous désister. »
- le motif de votre désistement
- votre adresse postale actuelle et la devise dans laquelle vous voulez remboursement, si vous êtes admissible à un remboursement. (voir [Politique de remboursement](#)).

14. Les candidats peuvent prendre un nouveau rendez-vous pour leur examen :
- à l'intérieur de la période d'examen en cours et non pour une séance future
 - directement sur le site Web de Prometric
 - selon les tarifs applicables ci-dessous

Nombre de jours civils avant la date de l'examen	Frais
30 ou plus	aucuns frais
3 à 29	environ 50 \$ payés directement à Prometric (le BEPC ne recueille ni ne rembourse aucuns frais de changement)
0 – 2	aucun changement autorisé

Identification

15. Les seules pièces d'identité, délivrées par un gouvernement et portant une photo, qui sont acceptées, sont les suivantes :
- passeport canadien ou étranger
 - permis de conduire provincial canadien
 - carte d'assurance-maladie provinciale canadienne avec photo (toutes les provinces sont acceptées)
 - carte de résident permanent du Canada

La pièce d'identité doit :

- être la pièce originellement délivrée (pas de photocopie ni de copie électronique)
 - être valide (non expirée)
 - porter une photo ressemblant à l'apparence physique actuelle du candidat
16. Les candidats doivent contacter le BEPC **avant** le jour de l'examen, s'ils :
- ne sont pas en mesure de fournir une des pièces d'identité décrites ci-dessus
 - se posent des questions sur la pièce d'identité qu'ils vont apporter à l'examen

Conditions matérielles

17. Les candidats doivent répondre à certaines conditions matérielles - informatiques et état des lieux - afin de pouvoir passer leur examen sous surveillance à distance. À défaut de pouvoir satisfaire à toutes les exigences, les candidats doivent passer leur examen, en personne, dans un centre d'examen ouvert ou [se désister](#) (voir la politique de [remboursement](#) du BEPC).

Configuration du matériel informatique

Ordinateur portable/PC	• aucune tablette ni téléphone intelligent/cellulaire, etc.
Vitesse de la carte CPU	• Core2Duo 2,0 GHz
Espace libre sur disque dur	• 500 MB

Mémoire totale (RAM)	<ul style="list-style-type: none"> • 2 GB
Système d'exploitation	<ul style="list-style-type: none"> • Windows 8.1 ou ultérieur; MacOS 10.13 ou ultérieur
Résolution d'écran	<ul style="list-style-type: none"> • pour un affichage optimal, on recommande un écran ayant une résolution de 1920 x 1080 à l'échelle de 100 %
Taille d'écran	<ul style="list-style-type: none"> • minimum recommandé : 14 pouces (35,5 cm)
<i>Google Chrome</i>	<ul style="list-style-type: none"> • dernière version
Webcaméra	<ul style="list-style-type: none"> • résolution minimale : 640 x 480 p, • si elle est intégrée à l'ordinateur, on doit pouvoir soulever l'ordinateur et pointer la caméra dans toutes les directions (y compris de bas en haut et l'inverse) et ce, jusqu'à 10 minutes
Microphone/haut-parleurs	<ul style="list-style-type: none"> • intégrés ou branchés par câble seulement

Connexion Internet stable	<ul style="list-style-type: none"> • vitesse de téléchargement : 0,5 Mo/s ou plus • vitesse de téléversement : 0,5 Mo/s ou plus • pour un rendement optimal, le BEPC recommande une connexion filaire à l'Internet (câble Ethernet branché directement dans le modem ou le routeur, en utilisant un adaptateur pour port USB, au besoin) • le Wi-Fi est acceptable • personne d'autre ne doit se servir de l'Internet pendant l'examen
Branchement direct à la source d'alimentation	<ul style="list-style-type: none"> • sans socle d'accueil
Écran	<ul style="list-style-type: none"> • non branché à un autre écran • pas de configuration double écran • les écrans tactiles ne sont pas pris en charge
<i>Windows Defender</i> seulement	<ul style="list-style-type: none"> • désactivez tout antivirus tiers et bloqueur de fenêtres popup
Aucun appareil branché	<ul style="list-style-type: none"> • débranchez tout appareil inutile, comme une imprimante, un second écran, etc., et retirez-les de la pièce
Miroir	<ul style="list-style-type: none"> • recommandé : au moins 10 cm x 10 cm (4" x 4")

Configuration des lieux

Pièce	<ul style="list-style-type: none"> • à l'intérieur • recommandé : une pièce à quatre murs dont on peut fermer la porte • acceptable, mais non recommandé : une pièce à l'intérieur dont on ne peut fermer la porte, comme un coin-détente • placez une affiche « Ne pas entrer » sur la face extérieure de la porte/zone d'examen • pièce bien éclairée • absence de bruit ambiant, de perturbation et de désordre • pièce sûre et exempte de distractions
-------	---

	<ul style="list-style-type: none"> • interdiction aux autres personnes d'entrer dans la pièce/zone d'examen et/ou de passer devant la caméra • le microphone ne peut pas capter les sons provenant d'autres personnes dans la pièce/zone d'examen • vous ne pouvez voir ou entendre d'autres personnes quand vous êtes dans la pièce/zone d'examen
Bureau/table	<ul style="list-style-type: none"> • l'écran de l'ordinateur portable/PC doit être déposé sur un bureau/une table • videz les tiroirs
Dégagez le poste de travail	<ul style="list-style-type: none"> • aucun stylo, papier, livre, objet quelconque, appareil électronique, etc. • rien n'est permis sur le poste de travail et son environnement
Candidat seul	<ul style="list-style-type: none"> • aucune autre personne, aucun animal ne sont admis dans la pièce pendant toute la durée de l'examen
Mur derrière le candidat	<ul style="list-style-type: none"> • nu/vide (tout objet retiré) • l'AC peut demander au candidat de couvrir d'un drap toute source de distraction dans la pièce : objets, téléviseur, photos, étagères de livres, etc., y compris le mur entier
Des surveillants francophones sont disponibles	<ul style="list-style-type: none"> • Des surveillants francophones sont accessibles entre 8 h 30 et 18 h 30 heure de l'Est • les examens en français prévus pendant cette plage horaire seront couverts par des surveillants francophones • les examens en français en dehors de cette plage horaire seront couverts par des surveillants anglophones • la version française de la plateforme d'examen (tutoriel, questions et Sondage post-examen) est accessible

Articles requis, autorisés et interdits

18. Les articles requis et autorisés peuvent être inspectés par l'AC. Allez sur le [site Web de Prometric](#) pour une liste des articles personnels préautorisés sur les lieux de l'examen, y compris les accessoires médicaux, fonctionnels et de mobilité. Les articles personnels autorisés sur les lieux de l'examen ou devant faire l'objet d'un accommodement peuvent différer pour la partie II (EPOS). Voir la rubrique [À propos de l'examen – Partie II \(ECOS\) : effets personnels des candidats](#) ou [À propos de l'examen – Partie II \(EPOS\) : Effets personnels des candidats](#).
19. La possession de certains articles est interdite pendant toute la durée de l'examen. Au moment de l'inscription, l'AC avise le candidat de se défaire de tout objet interdit. Si on découvre la présence d'un article interdit dans la pièce pendant l'examen, l'AC met immédiatement un terme à la séance.
20. On conseille aux candidats d'éteindre la sonnerie de leur téléphone intelligent/cellulaire et de tout autre dispositif électronique, puis de déposer l'appareil hors de la pièce où ils passent l'examen.

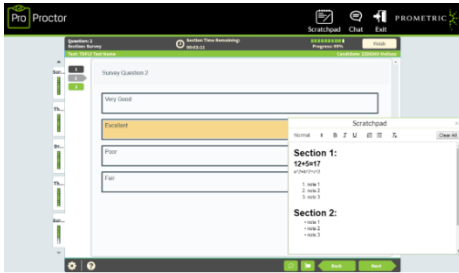
21. Le candidat doit déposer les vêtements légers qu'il enlève pour être plus à l'aise, comme un chandail, veston, foulard, etc., sur sa chaise et non sur ses genoux ou sur le poste de travail, c.-à-d. le bureau/la table. Les vêtements d'extérieur, comme les gros manteaux, parkas, imperméables, etc., ne sont pas autorisés près du poste de travail ni dans l'environnement immédiat.

Requis	Autorisés	Interdits
<ul style="list-style-type: none"> • Pièce d'identité délivrée par un gouvernement avec photo • Clavier (permis : filaire ou Bluetooth/sans fil) • Ordinateur portable/PC, plateforme d'examen installée, avec calculatrice scientifique et bloc-notes (<i>Scratchpad</i>) à l'écran • Microphone/haut-parleurs (intégrés ou branchés par câble seulement) • Miroir • Souris (papier tactile, écran tactile, souris connectée, Bluetooth ou sans fil), tapis de souris • Webcam (intégrée ou branchée par câble seulement) 	<ul style="list-style-type: none"> • Un (1) tableau portable effaçable à sec (blanc), dim. max. 28 cm x 36 cm (11" x 14") et 1 ou 2 marqueurs (dont le bouchon est muni ou non d'une gomme à effacer) • Un(e) (1) linge ou gomme à effacer le tableau effaçable à sec • Lunettes, s'il y a lieu • Médicaments (présentés à l'AC en arrivant; aucun emballage, feuillet de renseignements ou autre écrit) • Une bouteille d'eau en plastique, étiquette enlevée • Deux papiers mouchoirs • Bouchons d'oreille • Liste affichée sur le site Web de Prometric 	<ul style="list-style-type: none"> • Carnet, papier, stylo, crayon, surligneur • Aliments, boissons (autre que l'eau) • Accessoires pour cheveux (sauf pour motif religieux) • Casque d'écoute/écouteurs • Microphone/webcaméra Wi-Fi, Bluetooth, etc. • Bijoux (peuvent être inspectés) • Vêtement d'extérieur, chapeau • Calculatrice matérielle • Documents publiés ou autres formes d'aide aux examens • Sac à main, portefeuille, sac, porte-documents • Téléphone intelligent/cellulaire, téléavertisseur, tout autre dispositif électronique, y compris la techno portable • Montre

22. Les candidats doivent enlever leurs lunettes pour une inspection visuelle minutieuse.
23. Le port de bijoux est interdit pendant l'examen. Les accessoires pour cheveux, cravates et noeuds papillon peuvent être inspectés. Il est interdit de porter ou de faire usage de pinces à cheveux, peignes, barrettes, bandeaux, pinces à cravate, boutons de manchettes et autres accessoires. L'AC peut inspecter ces articles et peut demander au candidat de les retirer avant de passer l'examen.
24. Les candidats peuvent disposer d'un tableau effaçable à sec (blanc) dont les dimensions maximales ne dépassent pas 28 cm x 36 cm (11" x 14") pour prendre des notes pendant l'examen. Les candidats :
- peuvent avoir un à trois marqueurs dont le bouchon est muni ou non d'une gomme à effacer
 - peuvent avoir un(e) linge ou gomme à effacer le tableau ou utiliser pour ce faire l'un ou les deux papiers mouchoirs qu'ils sont autorisés à avoir en leur possession
 - doivent, pendant le contrôle des lieux, montrer à l'agent contrôleur que leur tableau effaçable à sec est vierge (avant et arrière)

- doivent, à la fin de l'examen, encore montrer au surveillant que le tableau effaçable à sec a été complètement effacé et qu'il est vierge à nouveau
- ne doivent pas, pendant l'examen, éloigner leur tableau effaçable à sec de leur poste de travail.

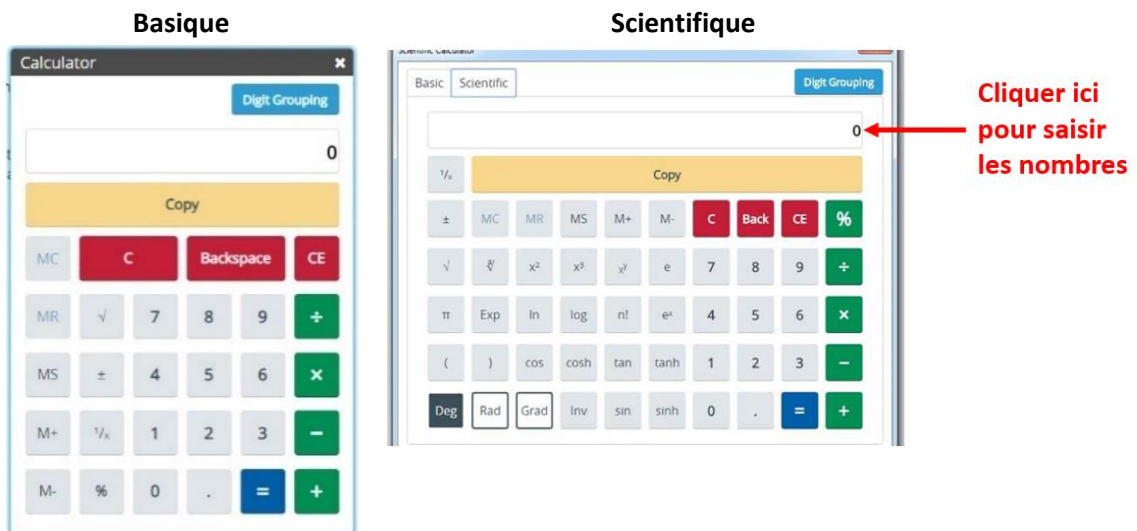
25. En plus du tableau effaçable à sec, les candidats peuvent utiliser le bloc-notes à l'écran pour la prise de notes. Cliquez sur l'icône « Scratchpad » pour ouvrir la fenêtre flottante de l'application qui peut être redimensionnée et ouverte/fermée au besoin. Si la connexion Internet de la plateforme d'examen coupe, les données saisies au bloc-notes sont sauvegardées automatiquement.



26. Les calculatrices matérielles, portables sont interdites. Sur la plateforme d'examen, utilisez la calculatrice à l'écran pour les calculs. Afin d'être plus à l'aise avec l'outil calculette à l'écran, exercez-vous au moyen du tutoriel sur le site Web du BEPC ou de l'application calculette de votre ordinateur.

27. La calculatrice à l'écran offre les options *Basic* et *Scientific*:

- si l'option « scientifique » occupe trop de place sur l'écran, passez à l'option « basique » en attendant d'avoir besoin des fonctions plus exigeantes, la calculatrice *Basic* étant beaucoup moins encombrante
- avec les deux types de calculatrices, si on veut utiliser le clavier pour saisir les nombres plutôt que de cliquer sur les touches à l'écran, on se sert de la souris pour cliquer à l'intérieur du champ de saisie de la calculatrice, puis y on tape les nombres et les fonctions mathématiques.



28. Si la calculatrice ou le bloc-notes cache plus ou moins les questions (peut-être parce que le candidat n'a pas réglé l'affichage à 100 % comme on le recommande), on peut faire un zoom arrière (*Zoom -*) sur l'option au haut de l'écran, afin de réduire la taille des questions et de la calculatrice/du bloc-notes jusqu'à ce qu'ils ne se nuisent pas, puis faire un zoom avant (*Zoom +*) quand on n'a plus besoin de la calculatrice/du bloc-notes :



29. Les candidats devraient s'exercer à l'avance à utiliser la calculatrice et le bloc-notes à l'écran, à l'aide du tutoriel de démonstration fourni sur le site Web du BEPC ou de ces mêmes applications sur leur propre ordinateur, afin de se familiariser avec les outils à l'écran.
30. Les feuilles de formules sont accessibles en ligne dans les ressources des examens d'[évaluation](#) et d'[aptitude](#) des pharmaciens; on n'a donc pas besoin de les mémoriser. Les masses moléculaires et atomiques sont fournies, s'il y a lieu. Pour ce qui est de l'examen d'[aptitude des techniciens en pharmacie](#), toute formule pertinente accompagnera la question et n'a donc pas à être mémorisée.
31. Il est interdit de fumer, de vapoter et de mâcher de la gomme/croquer des bonbons pendant l'examen.
32. D'autres articles peuvent être admis sur les lieux de l'examen, à condition d'être d'abord autorisés par le BEPC en déposant une [demande d'accommodements](#) avant la date limite des demandes d'admission.

Vidéo d'information sur les examens surveillés à distance

33. Une [vidéo d'information](#) sur les examens (QCM)s du BEPC assistés par ordinateur et surveillés à distance est disponible. Les candidats peuvent visionner cette vidéo en complément du *document Examens assistés par ordinateur (QCM) et surveillés à distance – Renseignements aux candidats*. Une vidéo intitulée [What to Expect on Test Day Video](#) (en anglais seulement) est aussi accessible sur le site Web de Prometric.

Avant le jour de l'examen

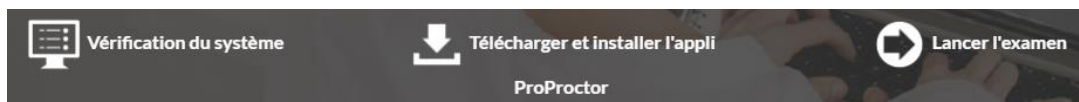
Préparer les lieux de l'examen

34. Les candidats doivent obligatoirement :
- lire le document [Guide de l'utilisateur de ProProctor](#) en vue de l'examen
 - aménager l'endroit où ils passeront leur examen, conformément aux *Conditions matérielles* décrites plus haut
 - installer l'application de la plateforme d'examen et faire une *vérification de la configuration* de l'ordinateur qui sera utilisé pour l'examen.

Télécharger l'application de la plateforme d'examen surveillé à distance

35. Cliquez [ici](#) pour la page d'accueil de ProProctor (sélectionnez « français » sur la page Web)

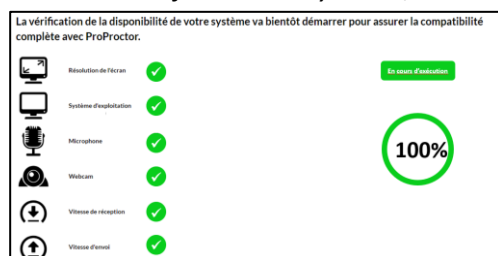
36. À la page d'accueil, cliquez sur « Télécharger et installer l'appli ProProctor » pour installer l'application sur l'ordinateur qui servira pour l'examen.



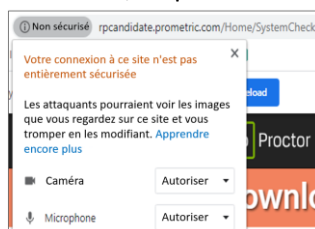
37. La plateforme d'examen surveillé à distance comprend un mécanisme de verrouillage de l'ordinateur et du navigateur empêchant le candidat d'utiliser toute autre fonction que l'application de la plateforme sur son ordinateur, une fois qu'elle est lancée. Le jour de l'examen, l'application ne démarrera pas ou affichera un message d'erreur, si une forme quelconque de machine virtuelle est branchée ou mise en marche.

Vérification du système

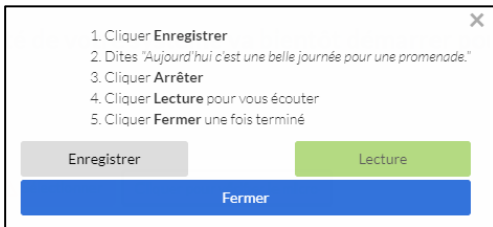
38. Les candidats doivent faire une [Vérification du système](#) afin de s'assurer de répondre à toutes exigences matérielles informatiques :
- au moins cinq (5) jours avant le rendez-vous pour l'examen,
 - on recommande cependant de faire la *Vérification du système* le plus tôt possible, avant d'opter pour la formule d'examen surveillé à distance
 - préparer l'ordinateur portable/PC qui servira pour l'examen du BEPC
 - câble d'alimentation, connexion Internet, webcaméra, pièce de la maison, etc. tout doit être installé comme pour l'examen réel
39. Lors de la *Vérification du système*, les critères satisfaits sont cochés en vert :



40. Lors de la *Vérification du système*, une résolution d'écran de 1024 x 768 est acceptée, mais on **recommande** cependant une résolution supérieure (voir *Résolution d'écran* ci-dessous).
41. Choisissez le microphone et la webcaméra :
- avant de lancer la *Vérification du système*; si l'ordinateur possède deux webcaméras (l'une orientée vers l'avant, l'autre vers l'arrière), choisissez la webcaméra frontale
 - si la *Vérification du système* ne démarre pas automatique
42. Au besoin, cliquez sur « Non sécurisé », puis sur « Autoriser » pour la caméra et/ou le microphone :



43. Lors de la *Vérification du système*, les candidats peuvent vérifier leur microphone (et leurs haut-parleurs) en cliquant sur « Cliquer pour vérifier le micro ». Suivez les instructions de la fenêtre popup :



Internet

44. Le BEPC conseille aux candidats de se brancher directement à leur modem ou routeur au moyen d'un câble Ethernet. La connexion Internet par Wi-Fi est acceptable, mais déconseillée, car il y a un risque légèrement plus élevé de coupure d'avec la plateforme. Le contact avec la plateforme coupe, si la connexion Internet faiblit à cause d'une instabilité quelconque.
45. On conseille aussi vivement d'utiliser une connexion Internet privée, plutôt qu'une connexion d'entreprise, car cette dernière peut présenter des restrictions empêchant de se connecter aux systèmes de Prometric. Les candidats devraient utiliser une connexion Internet protégée par un mot de passe.
46. Pour passer leur examen, les candidats utilisant une connexion Wi-Fi doivent choisir l'endroit où le signal Wi-Fi est le plus fort afin de réduire le risque de déconnexion. Faites la *Vérification du système* et passez votre examen à ce même endroit.
47. On doit se rappeler que, si d'autres personnes visionnent du contenu vidéo en diffusion continue, en même temps qu'un candidat passe son examen, cela peut ralentir considérablement la connexion Internet ou la couper, interrompant ainsi le travail sur la plateforme d'examen. Les candidats devraient demander à toutes les personnes de leur entourage de ne pas se servir de l'Internet pendant qu'ils passent leur examen du BEPC.
48. En cas de coupure de la connexion Internet, le surveillant ne peut plus voir le candidat par la webcaméra. C'est pourquoi, par mesure de sécurité, le candidat doit repasser le contrôle des lieux et de sa personne, une fois que la connexion Internet est rétablie et que la plateforme d'examen se réactive.
49. En cas de déconnexion de la plateforme d'examen et que la reconnexion ne se fait pas automatiquement :
- relancez votre examen, placez-vous dans la file d'attente virtuelle, contactez l'agent de contrôle pour passer les contrôles de sécurité et poursuivre votre examen; ou
 - [contactez l'assistance](#) sur la page d'accueil de ProProctor de Prometric
50. Si le problème persiste et que vous n'arrivez plus à vous reconnecter à la plateforme d'examen (perte d'Internet, coupure de courant, etc.), contactez le BEPC immédiatement.
51. La séance d'examen d'un candidat prend fin et ses résultats sont annulés, si la connexion avec la plateforme d'examen est interrompue pour :

- une quatrième fois à la suite de trois coupures et de trois reconnections
- une durée de 30 minutes ou davantage, même s'il s'agit d'une première coupure (dans ce cas, contactez le BEPC immédiatement)

Résolution de l'écran

52. Le BEPC conseille une résolution d'écran de 1920 x 1080 permettant l'affichage multifenêtre des cas et des ressources, les questions apparaissant à leur côté :
- une résolution inférieure affiche les cas et les ressources dans des fenêtres popup, obligeant le candidat à passer d'une fenêtre à l'autre
 - sur le site Web du BEPC, consultez le tutoriel pour voir des exemples de fenêtres popup
 - remarque : l'ouverture d'une fenêtre contextuelle peut entraîner un léger délai; cependant, la minuterie subit alors le même délai et aucune perte de temps d'examen n'en découle
 - l'utilisation de la fonction Zoom pour réduire la taille à l'écran d'une question et d'une fenêtre contextuelle peut entraîner l'apparition des cas et des ressources au moyen de l'affichage fractionné.
53. S'ils disposent effectivement d'un écran de résolution supérieure, les candidats doivent aussi paramétrer l'affichage à 1920 x 1080, avant de lancer l'examen.
54. **Le BEPC recommande d'utiliser un écran d'au moins 14 pouces (35,5 cm).**
55. On recommande d'opter pour 100 % dans la section *Modifier la taille du texte, des applications et autres éléments*, afin que l'affichage de la calculatrice et du bloc-notes soit optimal. Si on choisit une échelle supérieure à 100 %, la *Vérification du système* pourrait aussi sembler accepter une résolution d'écran inférieure au minimum de 1024 x 768, tout en évaluant la résolution d'écran selon une configuration à 100 %.

Mise à l'échelle et disposition

Modifier la taille du texte, des applications et d'autres éléments

100% (Nos recommandations) ▾

Paramètres avancés

Résolution de l'écran

1920 x 1080 (Nos recommandations) ▾

Surveillance à distance en d'autres langues

56. Des surveillants francophones sont disponibles du mardi au vendredi, de 8 h30 à 18 h 30 heure de l'Est. Les examens en français planifiés dans cette plage horaire auront des surveillants francophones. Les examens en français, planifiés hors de cette plage horaire, auront des surveillants anglophones, mais la plateforme d'examen (tutoriel, questions et sondage post-examen) seront en français.

Examens surveillés à distance - Conseils de dépannage

57. Face à des problèmes techniques, on attend des candidats qu'ils lisent et suivent les instructions apparaissant dans le document [Examens surveillés à distance - Conseils de dépannage](#).

Jour de l'examen – Avant de commencer l'examen

Lieu de l'examen

58. Les candidats doivent fermer la porte de la pièce où ils vont passer l'examen :
- placez une affiche « Ne pas entrer » sur la face extérieure de la porte
 - dites à toutes les personnes de l'entourage pouvant avoir accès à l'Internet de ne pas s'en servir pendant l'examen
59. La séance d'examen d'un candidat peut être interrompue, si :
- une autre personne entre dans la pièce ou dans la zone d'examen (dans le cas d'un endroit sans porte refermable) et/ou entre dans le champ de vision de la webcam
 - le surveillant entend une autre personne grâce au microphone
 - le surveillant croit que vous pouvez voir ou entendre une autre personne, alors que vous êtes dans la pièce/zone d'examen, même si cette personne n'est pas dans le champ de vision de la webcam ou perçue par le microphone
60. Les candidats doivent prévoir une quinzaine de minutes afin de préparer les lieux, avant de lancer l'application de l'examen. Une bonne préparation facilite le contrôle visuel des lieux. Pour ce faire, on doit s'assurer que :
- l'ordinateur, la souris, le microphone/les haut-parleurs, la webcam, l'Internet sont branchés et fonctionnels
 - la pièce est débarrassée de toute distraction et de tout article interdit
 - la pièce d'identité du candidat, le miroir et tout article autorisé sont prêts pour l'inspection
 - les personnes avec qui ils cohabitent ont bien été avisées de ne pas entrer dans la pièce, sans quoi l'examen sera annulé
 - des dispositions ont été prises afin qu'aucun animal de compagnie n'entre dans la pièce
 - les paramètres du volume et de la webcam de l'ordinateur sont déjà ajustés, s'il y a lieu
61. L'AC peut mettre un terme à l'examen, si les lieux de l'examen ne sont pas aménagés correctement.
62. Avant de poursuivre, répondez à tout besoin personnel, y compris aller à la toilette.

Lancer l'examen

63. Confortablement assis à leur poste de travail, les candidats cliquent sur [Lancer l'examen](#).
64. Avant de se connecter à leur AC, les candidats franchissent eux-mêmes plusieurs étapes en vue de l'examen. Ces étapes sont : lancer l'application de l'examen, accepter les *Règles de la surveillance à distance* et la saisie de l'image de leur visage et de leur pièce d'identité, délivrée par un gouvernement avec photo.

65. Au moyen de leur webcaméra et de leur microphone, les candidats font l'objet d'un enregistrement vidéo et audio, continu, à toutes les étapes ci-dessous et pendant tout l'examen. Les enregistrements sont sécurisés par Prometric, afin de protéger la vie privée des candidats :
- si un candidat refuse d'être enregistré (sous vidéo ou audio), il doit immédiatement aviser l'AC ou le surveillant qu'il ne veut plus continuer l'examen
 - la politique habituelle de remboursement s'applique alors
66. Les candidats devraient lancer leur examen au moins 15 minutes avant l'heure prévue de la séance. Ils ne peuvent pas lancer l'examen :
- plus d'une heure à l'avance
 - plus de 15 minutes après l'heure prévue de la séance.
67. Comme il y a un nombre élevé de candidats passant l'examen en même temps, les candidats doivent s'attendre à être dans une file d'attente virtuelle pendant une trentaine (30) de minutes avant de pouvoir passer leur examen. La patience est de mise; le personnel d'examen suit les procédures le plus rapidement possible pour permettre aux candidats de commencer leur examen.
68. L'application déclenche automatiquement une autre *Vérification du système*, lorsque les candidats lancent leur examen. L'examen ne démarrera pas, en cas de problèmes apparus depuis la *Vérification* faite en prévision de l'examen, p. ex., si le candidat utilise un autre appareil ne répondant pas aux critères, a changé son accès Internet et le signal n'est pas assez puissant, etc.
69. Les candidats peuvent trouver leur *Numéro de confirmation* à 16 chiffres et les quatre (4) *Caractères du nom de famille* dans le courriel de *Confirmation de l'examen* que leur a envoyé Prometric. Pour le nom de famille, les candidats doivent saisir les caractères exactement comme illustré, y compris tout espace. Par exemple, pour le nom John De Souza :

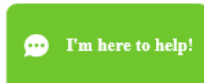
Numéro de confirmation :	0000000012345678
Nom de famille pour lancer l'examen :	DE S

70. À l'écran, les candidats saisissent leur *Numéro de confirmation* à 16 chiffres et les quatre (4) *Caractères du nom de famille* dans les champs *Trouver un examen*, puis cliquent sur *Chercher* :

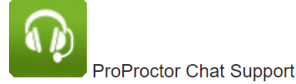
The image shows a screenshot of a web interface for finding an exam. It features two text input fields. The first field is labeled 'Numéro de confirmation.....' and the second is labeled 'Caractères du nom de famille.....'. Below these fields is a green button with a magnifying glass icon and the text 'Chercher'.

71. Cliquez sur le gros bouton vert *Lancer* afin d'accéder à la plateforme d'examen et commencer la séance.
72. Si un candidat a besoin d'un soutien technique pour le lancement de l'examen ou tout autre problème ou préoccupation, il peut communiquer avec un représentant du Global Help Desk de Prometric en cliquant sur :

[Contacter l'assistance](#)



[Soutien par clavardage ProProctor](#)



[Pendant la Vérification du système](#)



- les candidats ne doivent pas communiquer avec le BEPC, sauf si :
 - le service mondial d'assistance (*Global Help Desk*) n'est pas en mesure de les aider
 - le service mondial d'assistance leur a donné un numéro d'autorisation.
- si, en voulant contacter le service mondial d'assistance, vous voyez apparaître le message *Agent Offline*, attendez que le message devienne *I'm here to help!* Soyez patient(e).

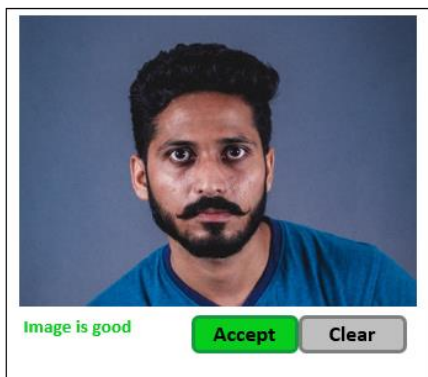


Règles de Prometric pour les examens surveillés à distance

73. À leur arrivée sur la plateforme d'examen, on demande aux candidats de lire la section *Prometric Remote Proctor Regulations* (semblable à une entente d'utilisation en ligne), puis de cliquer sur « I agree » pour accepter virtuellement les règles pour les examens à distance.
- Voir *Annexe 1: Prometric Remote Proctor Regulations (Sample – disponible en anglais uniquement)*

Contrôle de l'identité (photo et saisie de l'image de la pièce d'identité)

74. On demande aux candidats de prendre une image de leur visage et de leur pièce d'identité (délivrée par un gouvernement avec photo) en utilisant la fonction capture d'écran de la plateforme d'examen.
75. Une zone de cadrage apparaît à l'écran d'ordinateur pour aider à bien cadrer le visage/la pièce d'identité. La ou les photos doivent :
- être au point, non floues
 - montrer clairement le visage
 - montrer clairement le texte, de sorte qu'il soit entièrement lisible
76. Si la photo n'est pas acceptable, les candidats peuvent cliquer sur le bouton « Clear » et reprendre à nouveau leur photo.



77. L'AC compare l'image saisie du visage du candidat à la photo apparaissant sur la pièce d'identité (délivrée par un gouvernement avec photo).

78. Ces étapes franchies, les candidats prennent contact avec leur AC qui les guide dans les dernières étapes avant le début de l'examen.
79. L'AC confirme le nom du candidat, son adresse et les détails de l'examen, avant de passer au contrôle des lieux et de la personne du candidat.

Contrôle des lieux

80. Le contrôle visuel des lieux est réalisé au moyen de la webcaméra du candidat. L'AC demande au candidat de soulever la webcaméra et de la déplacer pour un balayage de la pièce de 360 °, afin de vérifier que les lieux sont sûrs et répondent aux exigences.
81. L'AC demande aux candidats de pointer la webcaméra dans les directions suivantes pour inspection :

Plafond	• les quatre coins
Ordinateur	• avant, arrière, dessous (sauf si webcaméra intégrée)
Plancher et chaise	• avant, arrière, accoudoirs et dessous
Clavier	• dessus et dessous
Miroir	• avant et arrière
Écran	• vu de face au moyen du miroir
Souris connectée et tapis de souris (s'il y a lieu)	• dessus et dessous
Pièce	• les quatre murs à la recherche de toute image, étagère, décoration, y compris le mur derrière le poste de travail (en utilisant le miroir, au besoin)
Poste de travail (Bureau/table)	• dessus et dessous de la surface de travail

82. Le contrôle des lieux peut prendre jusqu'à 10 minutes; s'ils sont bien préparés, la durée du contrôle devrait se rapprocher des cinq minutes. On conseille aux candidats de :
- préparer les lieux de l'examen à l'avance afin qu'ils répondent à toutes les exigences
 - s'assurer, si la webcaméra est intégrée à leur ordinateur, qu'ils peuvent aisément le soulever pour le déplacer dans toutes les directions pendant toute la durée du contrôle des lieux
 - s'exercer à la manoeuvre, avant d'opter pour l'examen surveillé à distance, et encore une fois avant le jour de l'examen.
83. L'AC peut prendre des photos des lieux au besoin.
84. L'AC peut demander aux candidats d'enlever ou de recouvrir certains objets. Si les candidats quittent le champ de vision de la webcaméra pour enlever ou recouvrir des objets, l'AC fait à nouveau le balayage visuel des lieux.

Contrôle de la personne du candidat

85. L'AC réalise le contrôle visuel de la personne du candidat en lui demandant de se lever pour l'inspecter comme suit au moyen de la webcaméra :

Oreilles	<ul style="list-style-type: none">• tour de la tête afin de vérifier l'intérieur des oreilles• relever les cheveux longs, au besoin
Lunettes	<ul style="list-style-type: none">• tour complet• intérieur/extérieur de la monture
Mains	<ul style="list-style-type: none">• dessus, dessous et ongles
Capuchon/vêtement d'extérieur	<ul style="list-style-type: none">• doit être porté pour toute la durée de l'examen, déposé sur le dossier de la chaise ou retiré de la pièce
Bijoux	<ul style="list-style-type: none">• toutes tailles et toutes sortes
Jambes de pantalon, manches et poignets	<ul style="list-style-type: none">• relever/baisser, tatouages
Poches (pantalon et chemise)	<ul style="list-style-type: none">• avant et arrière• retourner
Cravate	<ul style="list-style-type: none">• retourner lentement vers le haut

86. L'AC peut prendre des photos du candidat au besoin.

87. Après les contrôles, l'AC connecte le candidat à un surveillant pour démarrer l'examen.

Pendant l'examen

Pauses non programmées

88. Les candidats sont autorisés à faire des pauses non programmées d'une durée maximale de 10 minutes hors de la vue de la webcaméra.

89. Le compte à rebours de l'examen (*cadran Temps restant pour la section*) ne s'arrête pas pendant une pause non programmée et les contrôles de sécurité au retour.

- On se rappellera que ces contrôles peuvent prendre de cinq à dix minutes.
- Les candidats et les surveillants ne peuvent mettre interrompre le compte à rebours pour la pause ou les contrôles de sécurité.

Le cadran *Temps restant pour la section* ne s'arrête pas pendant une pause non programmée et les candidats ne disposent pas d'une prolongation de leur examen pour compenser une pause non programmée.

90. Avant de faire une pause non programmée, les candidats doivent :

- avertir le surveillant en lui envoyant un message par messagerie instantanée, p. ex., « Une pause s'il vous plaît », ou en lui parlant
- rester à leur poste de travail tant que le surveillant n'a pas répondu et donné la permission de s'éloigner du champ de vision de la webcaméra

- les surveillants peuvent cependant être occupés avec d'autres candidats; donc, si le surveillant ne répond pas à l'intérieur de trois (3) minutes :
 - faites-lui le message : « Je fais une pause maintenant » par messagerie instantanée, puis
 - quittez votre poste de travail pour aller en pause
91. Au retour d'une pause non programmée, les candidats doivent :
- informer le surveillant en lui envoyant un message par messagerie instantanée, p.ex., « De retour de la pause », ou en lui parlant
 - passer à nouveau tous les contrôles de sécurité (lieux et personne du candidat)
 - cependant, si le surveillant n'est pas accessible, retournez à votre examen et le surveillant fera les contrôles de sécurité (lieux et personne du candidat) à son retour.
92. Les candidats pourraient se voir interdire la poursuite de leur examen, s'ils :
- n'avertissent pas le surveillant avant de faire une pause et de sortir du champ de vision de la webcaméra
 - poursuivent leur examen (lisant et répondant aux questions), sans informer le surveillant qu'ils sont de retour de leur pause
 - reviennent en retard de leur pause

Surveillance en direct

93. Une personne surveille le candidat en direct pendant toute la durée de l'examen, au moyen de la webcaméra et du microphone, s'assurant que le candidat :
- demeure toujours à la vue de la webcaméra et que personne ni aucun animal n'entre dans la pièce
 - ne présente aucun agissement inapproprié ou suspect
 - suit les règles de conduite
94. En plus de la surveillance humaine, l'intelligence artificielle (IA) et l'apprentissage machine contribuent aussi à la détection des comportements ou bruits suspects.
95. Pour des raisons de sécurité, les candidats doivent garder leur visage dans le champ de vision de la caméra en tout temps. Quelle que soit la raison, si la caméra perd de vue le visage du candidat, le surveillant va demander à ce dernier d'ajuster la position de son corps/visage et/ou de la caméra. De plus, l'IA détecte les mouvements de la tête et des yeux, et avertit le surveillant en cas de problème. Les candidats doivent suivre les instructions du surveillant immédiatement.
96. Les candidats peuvent communiquer avec le surveillant de deux façons :
- envoyer un message par messagerie instantanée (méthode préconisée)
 - parler à haute voix
97. Il est interdit aux candidats de parler à haute voix pendant l'examen, sauf au surveillant :
- les candidats sont autorisés seulement à murmurer ou marmonner pour eux-mêmes, au besoin
 - on recommande d'utiliser la fonction messagerie instantanée pour envoyer un message au surveillant, s'il y a lieu

98. À tout moment pendant l'examen, il peut y avoir prise de photos de tout ce qui est à la vue de la webcam. Le surveillant peut demander au candidat de pointer la webcam dans une direction précise pour prendre une photo.
99. Les candidats peuvent entendre le surveillant grâce aux haut-parleurs de l'ordinateur, mais ne le voient pas. Les surveillants observent les candidats au moyen de la webcam et du microphone.
100. AC et surveillants ne peuvent répondre aux questions liées au contenu de l'examen; ils vont, cependant, les noter pour que le BEPC en fasse le suivi, au besoin.
101. L'agent de contrôle, le surveillant et l'agent de sécurité ont, en tout temps, le droit de communiquer avec le candidat (verbalement ou par messagerie instantanée) et/ou de faire un autre contrôle des lieux, au besoin. Ils peuvent le faire pendant l'examen, sans arrêter le compte à rebours ou en l'arrêtant temporairement. Le fait qu'un surveillant communique avec le candidat pendant l'examen ou arrête temporairement l'examen ne peut faire l'objet d'une plainte auprès du BEPC.

Vue d'ensemble de l'examen

Durée et sections de l'examen : un résumé

	Examen d'évaluation (pharmaciens)	Examen d'aptitude - Partie I (QCM)	
		(pharmaciens)	(techniciens en pharmacie)
Durée totale de l'examen	~ 4 heures 15 min (comprenant <i>le tutoriel</i> , <i>la section intermédiaire</i> et <i>le sondage</i>)	~ 4 heures 30 min (comprenant <i>le sondage</i>)	~ 3 heures 45 min (comprenant <i>le tutoriel</i> , <i>la section intermédiaire</i> et <i>le sondage</i>)
Nombre de sections	2 x 118 min	1 x 260	2 x 100 min
Types de questions	questions indépendantes et basées sur un cas	questions indépendantes et basées sur un cas	questions indépendantes
Nombre de questions	200 (toutes notées)	200 (150 notées + 50 en prétest)	150 (120 notées + 30 en prétest)
Cliquer pour visionner la démonstration du tutoriel	Démonstration – examen d'évaluation (pharmaciens)	Démonstration – examen d'aptitude (pharmaciens)	Démonstration – examen d'aptitude (techniciens en pharmacie)
Feuille des formules	Oui	Oui	Non
Surveillance à distance	Surveillance à distance pour les examens assistés par ordinateur		

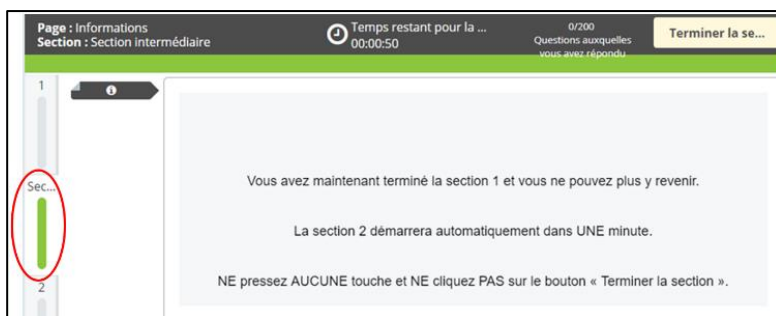
Examen d'évaluation (pharmaciens) - partie I (QCM) seulement

102. L'examen comporte une section de 200 questions, sans section intermédiaire au milieu de l'examen.
103. La durée totale de l'examen comprend un *Sondage post-examen* à la fin de l'examen. Passer outre le sondage, ou terminez-le rapidement, ne donne pas plus temps pour l'examen comme tel aux candidats.

104. L'examen d'aptitude (pharmaciens) ne comprend pas de tutoriel. À la place, les candidats devraient consulter le tutoriel de démonstration interactif sur le site Web du BEPC. On notera qu'il n'y a qu'une seule section de questions, alors que le tutoriel en mentionne davantage.

Examens d'évaluation (pharmaciens) et examens d'aptitude (techniciens en pharmacie) – partie I (QCM) seulement

105. Les examens se divisent en deux sections, chacune comptant un nombre égal de questions. La pondération des questions est semblable quant à la longueur, la complexité et le type des questions/cas. Toutes les réponses aux questions sont enregistrées directement à l'ordinateur en cliquant sur la case de la réponse choisie.
106. Chaque section est minutée séparément et les candidats disposent du même temps pour chaque section. Les candidats ne reçoivent pas plus de temps pour l'examen, s'ils terminent une ou l'autre section plus rapidement, c.-à-d. que le temps ainsi épargné n'est pas reporté sur la section suivante.
107. Les sections 1 et 2 sont séparées par une section intermédiaire (« Sec ») d'une minute, afin d'empêcher les candidats de mettre fin à leur examen par erreur. Dans l'intervalle, la plateforme d'examen se déplace automatiquement de la section 1 à la section 2, car aucune pause n'est prévue pendant l'examen. Les candidates n'ont pas à intervenir et ils ne doivent pas toucher leur souris ni leur clavier :



108. La durée totale de l'examen comprend un bref *Tutoriel* au début, une *Section intermédiaire* d'une minute au milieu et un *Sondage post-examen* à la fin de l'examen. Passer outre le tutoriel ou le sondage, ou les terminer rapidement, ne donne pas plus de temps pour l'examen comme tel aux candidats.

Questions de l'examen

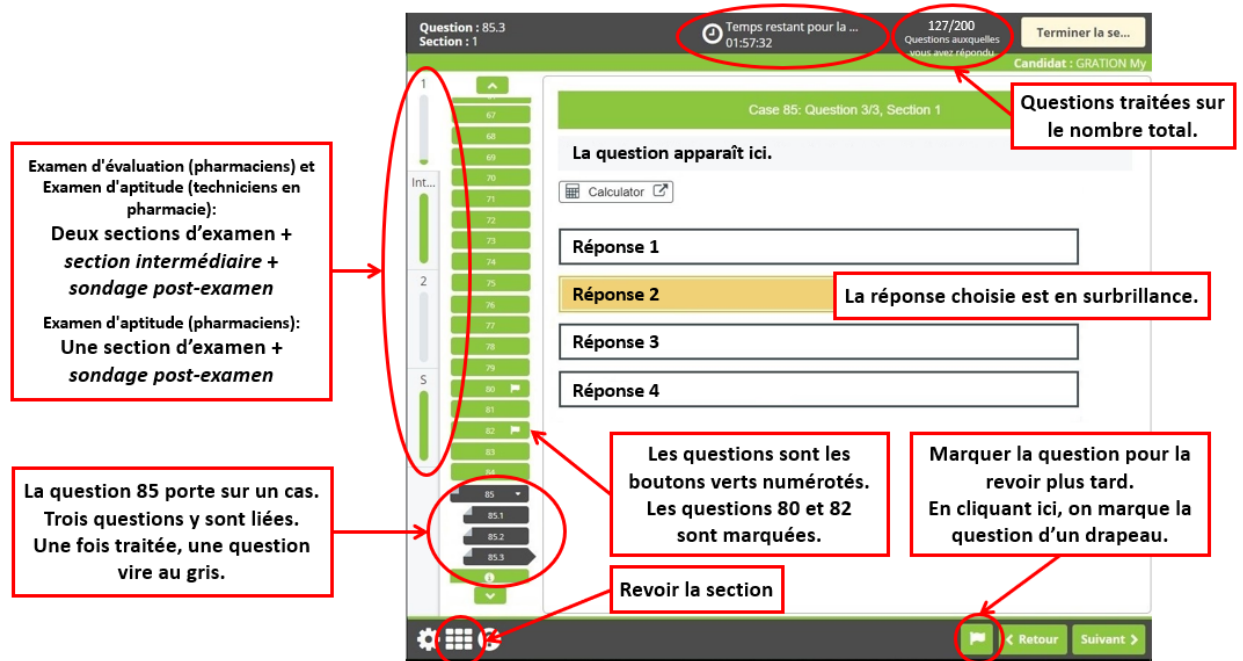
109. Les questions peuvent être :
- individuelles (indépendantes) (**tous les examens**)
 - liées à un cas : deux questions et plus liées à un même cas (**seulement les examens destinés aux pharmaciens**)
110. Il peut y avoir un bref délai lorsque la plateforme d'examen passe d'une question à une autre. Le compte à rebours s'arrête pendant ce moment et les candidats ne perdent rien du temps alloué.
111. Chaque question (et cas) est identifiée par un bouton vert numéroté apparaissant sur le côté gauche de l'écran (voir image ci-dessous; les questions 67 à 85 sont représentées par des

boutons). On peut visualiser la question ou le cas en cliquant sur son bouton. On peut faire défiler les boutons en cliquant sur les flèches à l'extrémité des boutons ou au moyen de la roulette de défilement de la souris. Pour cela, pointer la souris sur les boutons et, le doigt sur la roulette, les faire défiler rapidement.

112. Questions liées à un cas (**seulement les examens destinés aux pharmaciens**) :

Habituellement, deux à quatre questions sont liées à un même cas. En cliquant sur le bouton d'un cas, on voit apparaître les questions qui lui sont associées; chacune est identifiée par son propre bouton. Par exemple, dans l'image ci-dessous, le bouton 85 représente un cas (identifié par une flèche vers le bas, à côté du numéro 85) comportant trois questions. En cliquant sur le bouton 85, on voit apparaître les trois questions, numérotées 85.1, 85.2 et 85.3, indiquant qu'elles sont liées au même cas.

Plus précisément, chaque section d'examen d'évaluation (pharmaciens) compte 100 questions et d'examen d'aptitude (pharmaciens) compte 200 questions au total; le dernier bouton, cependant, ne porte pas le numéro 100 ou 200, à cause des questions associées à des cas. Le numéro du dernier bouton est plus petit, selon le nombre total de questions liées à des cas dans une version donnée de l'examen.



Répartition du temps et suivi de la progression

113. Le temps qui reste pour chaque section de l'examen - *Temps restant pour la section* - apparaît au haut de l'écran :

- la section et/ou l'examen se termine quand le minutage arrive à zéro; les candidats ne peuvent plus répondre aux questions, une fois le temps épuisé; ils ne reçoivent aucun point pour les questions sans réponse

- trois avertissements apparaissent à l'écran pendant quelques secondes avant la fin de chaque section et/ou de l'examen, quand il reste les durées suivantes :

Examen d'évaluation et examen d'aptitude (techniciens en pharmacie) Avertissements avant la fin d'une section	Examen d'aptitude (pharmaciens) Avertissements avant la fin de l'examen
30, 15 et 5 minutes	2 heures, 1 heure et 15 minutes

114. On peut suivre la progression de l'examen, grâce à l'affichage des *Questions traitées*, où apparaît le nombre de questions traitées par rapport au nombre total de questions de l'examen (voir tableau plus haut; nombre total de questions à chaque examen). Par exemple, 127/200 signifie que 127 questions ont été traitées sur un total de 200 questions.
115. Afin de naviguer entre les questions, cliquer sur l'icône *Revoir la section* dans le coin inférieur gauche de l'écran. À l'aide des filtres, les candidats peuvent rapidement voir quelles questions sont encore à traiter et passer rapidement d'une question à l'autre. Cliquer sur le symbole du cadenas de l'option *Revoir la section* permet de la verrouiller à l'écran. On peut voir cette fonction dans le tutoriel sur le site Web du BEPC.
116. Comme toutes les questions sont pondérées de façon égale, les candidats devraient marquer d'un drapeau les questions pour lesquelles ils hésitent, afin d'y revenir avant de terminer la section. Les questions marquées ne sont pas comptabilisées comme des mauvaises réponses.

Terminer une section ou Finir l'examen

117. Une fois parvenu à la dernière question d'une section, le candidat doit s'assurer d'avoir répondu à toutes les questions avant de passer à la section suivante ou de terminer l'examen :
- une fenêtre d'avertissement apparaît, si le candidat n'a pas répondu à certaines questions
 - un tel avertissement apparaît aussi quand le candidat clique sur *Suivant* à la dernière question d'une section
 - le candidat doit alors confirmer, deux fois, son intention de terminer la section et/ou l'examen, avant de passer à l'étape suivante

**Seulement pour l'examen d'évaluation (pharmaciens) et
la partie I (QCM) de l'examen d'aptitude (techniciens en pharmacie) :**

Une fois passé à une autre section, le candidat ne peut pas revenir à la section précédente pour revoir ses réponses ou les modifier. Il est de même impossible pour le surveillant de relancer cette section de l'examen afin de permettre au candidat de la terminer.

118. Afin d'indiquer qu'on a terminé tout l'examen, cliquer sur le bouton *Terminer* dans le coin supérieur droit de l'écran. Des fenêtres d'avertissement apparaissent pour confirmer la décision de terminer l'examen. On ne peut pas relancer l'examen, une fois qu'il est terminé.
119. Une fois que les candidats ont terminé leur examen, ils doivent en informer le surveillant. Ils ne doivent pas quitter la plateforme d'examen avant d'en avoir informé le surveillant.

Demandes d'accommodements pour l'examen

120. Le BEPC doit recevoir toute [demande d'accommodements](#) avant la date limite des demandes d'admission :
- le formulaire, dûment rempli et signé, de *Demande d'accommodement*
 - une pièce justificative, s'il y a lieu, comme le formulaire d'*Évaluation et de recommandation d'un professionnel de la santé* (en cas de problème de santé)
121. Si la situation justifiant l'accommodement se produit après la date limite de la demande d'admission et avant le jour de l'examen (p. ex., blessure récente exigeant l'usage d'un fauteuil roulant), les candidats doivent communiquer immédiatement avec le BEPC, pour que la requête soit recevable. Nous ne pouvons accéder aux demandes d'accommodement présentées à la dernière minute au centre, le jour même de l'examen.
122. Les candidats, à qui on a accordé un ou des accommodements pour l'examen, doivent immédiatement signaler à l'AC et au surveillant que ces accommodements ont été autorisés par le BEPC et en donner les détails.

Mesures d'urgence et autres circonstances extraordinaires

123. BEPC affiche des avis sur son site dès que des événements peuvent affecter la tenue d'un examen d'une façon quelconque.
124. Avant l'examen, les candidats devraient consulter les sites suivants pour tout avis spécial :

	Pharmaciens	Techniciens en pharmacie
Site Web du BEPC	Dernières nouvelles	Dernières nouvelles
	Mesures d'urgence et autres circonstances extraordinaires	
Site Web de Prometric	www.prometric.com	

Maladies et autres situations personnelles extraordinaires le jour de l'examen

125. **Nous conseillons vivement aux candidats de ne pas se présenter à un examen et de se désister avant sa tenue, en cas de maladie ou autre situation extraordinaire (p. ex., deuil, blessure physique récente) pouvant affecter leur rendement à l'examen.**
- Cliquer [ici](#) pour plus de précisions sur le traitement de telles situations.**
126. En cas de maladie ou autre situation d'urgence une fois l'examen lancé, les candidats doivent en informer l'AC ou le surveillant **immédiatement**.
127. Avant de lancer leur examen, on conseille aux candidats de lire les [formulaire de renonciation](#) du BEPC (*Poursuite de l'examen* ou *Abandon de l'examen*) afin de comprendre la politique du Bureau en matière de poursuite/abandon de l'examen.
128. Les candidats doivent aviser le BEPC le plus tôt que possible, s'ils se sont désistés (n'ont pas commencé) de l'examen ou s'ils l'ont abandonné, une fois commencé.

129. Voir plus de précisions sur les [politiques en matière de désistement, d'abandon de l'examen](#) et de [remboursement](#).

Problèmes liés à l'examen lors de la séance

130. Toute plainte ou problème lié à un aspect quelconque de l'examen (p. ex., déroulement, installations ou administration de l'examen) doit être transmis verbalement au surveillant le jour même, pour un suivi et des correctifs immédiats, si possible, et pour un rapport au BEPC.
131. Les candidats doivent aussi documenter leurs plaintes ou problèmes dans le *Sondage post-examen*, fourni à la fin de l'examen.
132. Si un candidat considère qu'un problème, précis et documenté le jour de l'examen, mérite des mesures autres ou un suivi plus poussé de la part du BEPC, vous devez en aviser nos services dans les sept (7) jours civils suivant la fin de l'examen.

Toute plainte ou préoccupation non documentée sur les lieux de l'examen n'est pas recevable à titre de [Procédure du BEPC pour le traitement des plaintes, problèmes et appel](#).

Résultats d'examen

133. Dans les 24 heures suivant la fin de l'examen, Prometric vous enverra par courriel un *Avis d'achèvement*. Cet avis vous servira aussi de reçu officiel pour l'examen. Conservez donc ce courriel, car le BEPC ne fournira aucun autre reçu officiel.
134. Une liste des candidats (par numéro d'identification) ayant réussi l'examen est affichée sur le site Web du BEPC au plus tard à midi, le jour d'annonce des résultats.
135. Les résultats de l'examen sont transmis par la poste à l'adresse fournie par le candidat sur sa demande d'admission (à moins d'instructions contraires, écrites, au BEPC). Afin de respecter la confidentialité, nous ne donnons pas les résultats par téléphone, télécopieur ou courriel.
136. Pour plus d'information sur les résultats d'examen, cliquer sur :
- [Examen d'évaluation \(pharmaciens\)](#)
 - [Examen d'aptitude \(pharmaciens\)](#)
 - [Examen d'aptitude \(techniciens en pharmacie\)](#)

Arrêt de l'examen

137. Le surveillant peut mettre un terme à l'examen du candidat dans les situations suivantes :
- le candidat refuse de se plier à l'un ou l'autre des processus préalables
 - l'ordinateur se déconnecte de la plateforme d'examen à plus de trois reprises
 - l'ordinateur se déconnecte de la plateforme d'examen pendant au moins 30 minutes et ce, même s'il s'agit d'une première déconnexion
 - un logiciel espion est activé sur l'ordinateur
 - le candidat sort du champ de vision de la webcaméra sans d'abord en avertir le surveillant
 - en revenant d'une pause, le candidat poursuit son examen sans aviser le surveillant de son retour

- le candidat revient d'une pause non programmée dont la durée dépasse 10 minutes
 - le candidat se comporte de façon suspecte ou inappropriée
 - on découvre que le candidat a sur lui des articles interdits ou y a accès pendant l'examen
 - une autre personne ou un animal entre dans la pièce/zone d'examen et/ou le champ de vision de la webcaméra
 - le surveillant entend une autre personne grâce au microphone
 - le surveillant croit que le candidat peut voir ou entendre une autre personne, même si cette personne n'est pas dans le champ de vision de la webcaméra ou perçue par le microphone
 - le candidat change de lieu d'examen, c.-à-d. déplace son portable d'une pièce à une autre
 - le candidat éteint la lumière de la pièce
 - le candidat éteint/désactive la webcaméra ou le microphone
 - le candidat parle à d'autres personnes ou en reçoit de l'aide
 - le candidat enfreint les règles énoncées dans les documents *Prometric Remote Proctor Regulations* ou *Règles de conduite*
 - le candidat fait montre d'agressivité à l'égard de l'AC, du surveillant ou de l'AS.
138. Si le surveillant met un terme à l'examen, cela signifie que :
- le candidat ne peut plus poursuivre son examen
 - le candidat ne peut programmer une nouvelle séance pour l'examen en cours sans la permission du BEPC
 - le candidat peut recevoir la note « Échec »
 - l'examen du candidat peut être compté comme une tentative

Annexe 1 : Prometric Remote Proctor Regulations (Sample – disponible en anglais uniquement)

Confidentiality of exam content/systems

- The remote proctoring application, computer-based test delivery system, tutorial, exam content, and survey are the published, confidential, and proprietary materials or intellectual property of Prometric and/or their test sponsor.
- Communicating, publishing, reproducing, or transmitting any part of an exam, in any form or by any means (e.g. verbal, electronic, written, etc.) for any purpose is strictly prohibited.
- ANY reproduction or disclosure will result in immediate notification to their test sponsor and potential filing of administrative, civil and/or criminal charges against you and anyone directing or conspiring with you.

Environment requirements

Their office or home setting must meet the following requirements:

- Testing location must be indoors (walled), well lit, with a closed door and free from background noise and disruptions.
- No third party may be present in the room or enter the room for the duration of the exam. If this occurs, their exam will be terminated and/or their results invalidated.
- Their workstation and surrounding area must be free of pens, paper, electronic devices, etc. No content that could potentially provide an unfair advantage during their exam, including that posted on walls or within their immediate area, will be present during their exam session.
- Two tissues are permitted at workstation but must be inspected by the Proctor prior to start of exam.

Virtual Test Center Procedures

Check-In Procedures/Breaks

- Original, valid (unexpired), government issued photo & signature bearing identification is required in order to take an exam. Validity and the number of acceptable IDs are predetermined by their test sponsor.
- You will be required to show their workstation and surrounding area.
- You will be required to empty and turn all pockets inside-out and raise shirt sleeves above your wrists prior to every entry into the online test. If you are wearing eyeglasses you will be required to remove them for visual inspection to ensure they don't contain a recording device.
- Large jewelry items must be removed from your person prior to and throughout the duration of the exam.
- If you have long hair that covers your ears, you will be asked to pull your hair back to ensure nothing is attached to the ear that could provide an unfair advantage (such as a Bluetooth earpiece).
- Leaving the camera view while the exam is in progress is strictly prohibited unless otherwise specified by the client sponsor.

Prohibited Items and Examinee Conduct in the Virtual Test Center

The following items are prohibited while taking your remote proctored exam:

- Unauthorized personal items may not be accessible while testing. Such items include, but are not limited to: outerwear, hats, food, drinks, purses, bags or briefcases, notebooks, watches, cell phones, electronic devices, or wearable technology.
- Eating, drinking, smoking, and chewing gum are prohibited during the exam.
- Written notes, published materials and other testing aids are strictly prohibited.
- Light clothing items removed for comfort such as sweaters, suit jackets, scarves, etc., must be hung on the examinee's chair, not placed in laps or on the workstation desktop. Outerwear such as heavy coats, parkas, raincoats, etc., is not permitted in the immediate testing area.
- Changing location while testing, turning off lighting or audio, speaking to or receiving aid from other individuals is strictly prohibited.
- Candidates are required to be professional, civil and respectful at all times while testing.
- All exams are continuously monitored by video and audio recording.

The Remote Proctor (RP) and/or Security Agent (SA) is authorized to dismiss you from the test session for a violation of any of the Testing Regulations, including exhibiting abusive behavior towards the RP or SA. If you are found to have violated any of the regulations during your exam, the RP is required to notify Prometric and your test sponsor.

Prometric, alone or in conjunction with your test sponsor, shall then take any further action necessary to sanction your conduct, up to and including invalidation of your test score and/or pursuit of civil or criminal charges. You acknowledge that you have no right to privacy at your current location during exam delivery and that you waive any and all claims asserting a right to privacy.

If you do not wish to be recorded (either by video or audio), please notify the proctor immediately of your intent not to proceed with the exam.

Note: Client/test sponsor practice policies shall supersede these regulations if a conflict exists.